

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 4

Artikel: Ménagères aujourd'hui

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le monde du travail

Le paradis des secrétaires: l'Amérique

L'Union de Banques Suisses vient de publier à Zurich les résultats d'une enquête menée dans 37 villes des Etats-Unis et d'Europe sur les salaires et les prix. Selon cette enquête, ce sont le secrétaire de San Francisco et de New York qui reçoivent les salaires les plus élevés.

Ainsi, une secrétaire célibataire de 25 ans travaillant pour le directeur d'un département d'une entreprise industrielle, possédant la sténographie, la dactylographie, ayant cinq années d'expérience et parlant une langue étrangère gagne (salaire annuel brut):

- 29 136 FS à San-Francisco ;
- 28 524 FS à New York ;
- 25 737 FS à Düsseldorf ;
- 24 864 FS à Copenhague ;
- 16 385 FS à Londres.

Après impôts et sécurité sociale, elle gagne, toujours encore mieux sa vie aux U.S.A. :

- 22 571 FS à San Francisco ;
- 20 604 FS à New York ;
- 20 000 FS à Chicago.

Les salaires des secrétaires les mieux payées d'Europe ne s'élèvent qu'à :

- 18 000 à 19 000 FS par an à Zurich et à Genève ;
- 16 000 FS à Bruxelles et à Düsseldorf.

Quant aux secrétaires anglaises, à Londres elles gagnent, après impôts, seulement 11 498 FS.

De plus, l'enquête montre que c'est aux U.S.A. que le pouvoir d'achat des secrétaires est le plus élevé. A New York, une secrétaire peut s'offrir une robe d'été, une paire de collants en nylon et une paire de souliers d'été élégants, avec le produit de 12 1/3 d'heures de travail. Une secrétaire de Londres doit travailler 16 heures pour

pouvoir se permettre ces mêmes achats et une secrétaire de Bogota une quinzaine de jours.

Ce sont les secrétaires de Londres, de New York et de Sydney qui ont la semaine de travail la plus courte du monde : 35 heures. La semaine de 40 heures est la plus fréquente. La semaine de 44 heures est régulière à Zurich et à Genève ainsi qu'en plusieurs villes non européennes.

La secrétaire anglaise a droit à 15 jours de congé par an, beaucoup de secrétaires en ont plus : 30 jours à Rome et 28 jours à Copenhague. Les congés les plus courts sont ceux accordés en Amérique du Nord avec tout au plus 10 jours (Chicago, New York et Montréal).

Il est intéressant de constater que dans les pays en voie de développement les secrétaires sont particulièrement bien payées par rapport à d'autres emplois. En Asie et en Amérique du Sud, elles gagnent souvent plus que les mécaniciens automobiles, les chauffeurs d'autobus, les enseignants des écoles primaires et même les caissiers des banques, du fait de la pénurie de bonnes secrétaires, et du personnel parlant les langues étrangères.

Mon mari, Monsieur le Directeur... (F.A.Z. - 31 mars 1970) (NCR - 23 mars 1973)

A l'occasion de son 20e anniversaire, le « Centre des directeurs » néerlandais a réalisé une enquête auprès des épouses de ses 2000 adhérents (tous des chefs d'entreprise).

Les résultats ? 85 % des épouses ne savent pas ce que leur mari.

80 % ont leur propre voiture. 85 % habitent un logement à la mesure du statut social de leur directeur époux.

70 % ont une ou plusieurs aides domestiques.

Mais : 1/3 des maris n'est jamais rentré à 19 heures chez lui (le travailleur hollandais moyen est rentré chez lui à 18 heures).

22 % ne passent pas une seule soirée de semaine chez eux.

20 % sont chez eux trois soirées (ou plus) par semaine.

70 % ramènent du travail chez eux.

Plus de la moitié font plus de 5 heures chez l'étranger par an, et 22 % en font plus de 20. Près de 40 % des épouses estiment à 30 par an le nombre de nuits que leurs maris passent à l'extérieur.

Les chefs d'entreprise hollandais ont 47 ans en moyenne et leur femme 44 ans. Près de 25 % ont épousé des secrétaires. 12 % une institutrice.

(Manpower Argus-Financial Times)

Sculpture sur bois en vacances

Le soleil — au moment où je rédige ceci, en tous cas... — le printemps qui s'annonce radieux, tout nous rapproche en pensée comme en fait des vacances d'été.

Or, voici une idée originale de vacances : Pourquoi ne pas profiter de cette période pour apprendre un nouveau métier, ou un nouveau passe-temps. Par exemple, la sculpture sur bois.

C'est ainsi que Jean Touiller organise des stages de sculpture sur bois à Villes, petit village au pied du plateau du Retord, près de Nantua et à proximité de Genève.

Les cours, dirigés par groupe de 15 élèves, ont lieu de 8 h. 30 à 12 h. 30, tous les matins (sauf le dimanche). Travail libre l'après-midi. Ils comprennent la connaissance et l'affûtage des outils, des exercices décoratifs simples, des sculptures libres en bas-relief ou ronde bosse suivant les goûts et les aptitudes.

Madame Pestalozzi élue

Rapportant un siège supplémentaire à son parti, le parti radical, Mme Regula Pestalozzi-Henggeler, docteur en droit et présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses, a été brillamment élue à l'exécutif de la ville de Zurich.

— Est-ce que vous êtes déjà spécialisée dans la branche de l'insémination artificielle avant de prendre ce poste ?

— Nullement. J'étais spécialisée en bactériologie, mais, dans ce domaine, il y avait peu de possibilités à Neuchâtel. J'ai trouvé ce poste tout à fait par hasard, une connaissance m'ayant dit qu'une place était vacante au Centre. J'ai fait mes offres et elles ont été acceptées. Je dois d'ailleurs vous avouer que je suis très contente de mon travail actuel.

— Est-il plus intéressant que le travail habituel des laborantines médicales ?

— Cela revient au même.

— Regrettez-vous la spécificité pour laquelle vous avez été formée ?

— Évidemment, j'aimerais quand même mieux la bactériologie, mais comme je vous l'ai dit, je ne suis pas malheureuse ici où j'ai fait un travail qui me plaît. D'ailleurs, rester à la maison ne me dirait rien. Mon gamin étant à l'école durant une bonne partie de la journée, je m'ennuierai. Le ménage ne prend pas tant de temps...

— Vous arrivez donc à le faire, à côté de votre travail professionnel ?

— Bien sûr ! Il y a, d'ailleurs, beaucoup de femmes qui sont dans le même cas que moi et qui s'en tirent très bien.

J. T.

— Combien d'heures quotidiennes de travail assurez-vous au Centre ?

— Huit heures et quart.

— Est-ce pénible ?

— Pas plus qu'ailleurs. Il faut simplement travailler vite. Évidemment, on est assez souvent debout, comme toutes les laborantines du monde.

— Combien d'employées compte votre laboratoire ?

— Je suis secondée par deux aides-laborantines. Un vétérinaire vient, de temps en temps, au labo, mais n'y travaille pas.

— N'êtes-vous jamais appelée à œuvrer hors de votre laboratoire ?

— Jamais. Nous y sommes tout le jour.

Avec la chef laborantine du Centre d'insémination artificielle



— Avec la chef laborantine du Centre d'insémination neuchâteloise. Elle s'appelle Edeltraud Berger, a 37 ans et travaille depuis l'âge de 27 ans dans ce Centre qui vient justement de fêter son dixième anniversaire.

— Vous êtes Suisse ? Mariée ?

— Oui. Mon mari vient d'Yverdon.

FEMMES SUISSES

paraissant une fois par mois
Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du Comité du journal
Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable

Martine Chenou
23, Couloürenrière
1204 Genève
Tél. (022) 21 10 53

Administration

Rose Donnet
23, route de Prévessin
1217 Meyrin
CCP 12-117 91
Tél. (022) 41 22 74

Publicité

annonces-suisse SA
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement

1 an :
Suisse Fr. 15.—
étranger Fr. 17.—
de soutien Fr. 20.—

Impression

Ets Ed. Cherix et Filanosa SA,
Nyon

La technicienne en insémination artificielle

APTITUDES REQUISÉES

Intérêt pour les sciences. Travail exact. Sens de l'ordre et des responsabilités. Propreté minutieuse. Mains habiles et sûres. Réputation impeccable. Posséder un permis de conduire.

FORMATION ANTÉRIEURE

Avoir terminé sa scolarité et suivi deux cours d'hiver dans une Ecole d'agriculture.

AGE MINIMUM

20 ans.

LIEUX ET DURÉE DES ÉTUDES

a) Préparation de la candidate dans un des centres d'insémination, par exemple celui de Pierrabot à Neuchâtel, pendant 4 semaines. b) Cours pour la formation de techniciens inséminateurs, d'une durée de 6 semaines environ, à Neustadt/Aisch ou Hannover pour les germanophones, et à Rambouillet/Paris pour les francophones. Coût voyage, écolage et pension à Neustadt : Fr. 1520.— env. A Rambouillet, Fr. 450.— env. (voyage et pension). En cas d'engagement définitif, les frais de cours sont remboursés.

c) Stage de 1 à 2 semaines, placé sous la surveillance d'un vétérinaire des centres de Neuchâtel, Mülligen ou Bützschwil, éventuellement de celui d'un sous-centre.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Contrôle de l'instinct sexuel et de la fécondité des bêtes, des tares héréditaires, des vêlages difficiles (mort-nés), des performances à l'engraissement, de la production laitière (teneur en graisse et en protéines), d'aptitude à la traite, du type et des pis de la descendance et de la fécondité des descendants. Récolte, chez le taureau, par exemple, de sperme avec le moins d'impuretés possible. Son contraire, sa conservation et son placement dans l'appareil génital de la femelle de manière rationnelle et offrant un maximum de chance de fécondation. Vérification de l'éjaculat (volume, densité, mobilité, proportion de spermatozoïdes morts ou anormaux). Dilution du sperme. Aspiration du sperme dilué dans des paillettes en matière plastique où il restera jusqu'au moment de l'insémination. Impression sur chaque paillette, du nom et du numéro du taureau dont provient la semence, ainsi que de la date à laquelle elle a été prise. Refroidissement du sperme. Dépôt de la semence en paillettes dans de grandes bonbonnes métalliques, genre bouteilles thermos, dans lesquelles l'azote liquide crée une température de congélation de -196°. Testage (ascendance des bêtes, leur extérieur, leur croissance, leur descendance, etc.). Connaissance des épizooties. Les inséminations bovines, porcines, chevalines et caprines.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande :
en constante augmentation.

Perspectives d'avenir :

La technicienne inséminatrice est appelée à mettre en place de la semence dans un rayon déterminé placé sous la surveillance d'un centre ou d'un sous-centre d'insémination. Elle peut aussi exécuter des travaux administratifs, collaborer au testage, etc. Elle peut enfin, si elle en a les capacités, diriger un centre ou un sous-centre.

L'offre :

Un métier passionnant pour une « scientifique ». Un métier neuf, aussi.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire :
Irégulier, selon l'étendue des inséminations. En principe, semaine de 5 jours et demi.

Congés :
Trois semaines par an.

Traitements :

Initialement, de Fr. 14 920.— à Fr. 18 330.— par année, selon âge et occupation antérieure, avec indemnités telles qu'allocations sociales et de renchérissement selon les normes de la Confédération. Indemnité de voyage.

Avantages sociaux :

Assurance accidents à charge de la Fédération. Admission dans la caisse de retraite de la Confédération à partir du 3e mois de service.